

Nombre de  
membres :

En exercice : 14  
Présents : 10  
Pouvoir :  
Excusés : 2  
Absents : 4

Date de  
convocation :  
27/082025

Date d'affichage :  
27/08/2025

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le deux septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

**Présents** : Mesdames DUMONT Margaret, CORDONNIER Sonia, GUIDOU Sylvie, WIESENER Sonia, MARTZ Isabelle  
Messieurs THOMAS Frédéric, SIMON Roger, GATIMEL Allan, BURGER Roger, CHERY Franck

**Pouvoirs** :

**Absents excusés** : Messieurs DOTTE Jean-Claude, ROUX Jean-Pierre,

**Absents** : Mesdames NAWROT Nancy, CLAUDOT Betty

**Secrétaire de séance** : Monsieur Allan GATIMEL

DCM n°20250209\_94

## DELIBERATION N° 94 : CHAUFFAGE LA LOCO : VALIDATION DEMANDE ETUDE THERMIQUE

Il s'avère que le chauffage de la Loco est complètement hors-service.

La décennale ne peut pas être activée du fait qu'aucun contrat d'entretien n'avait été contracté lors de sa mise en service (2013/14).

En 2020, la Commune a fait effectuer des travaux afin d'essayer de le faire fonctionner et a passé un contrat de maintenance-entretien avec la société LORRAINE MAINTENANCE. La chaudière ne fonctionnant que sur la source électricité, aujourd'hui nous comptabilisons des factures de consommation électrique de plus de 25 000€/an.

Un devis a été établi pour un montant de 60 713€ TTC, pour le remplacement de la pompe à chaleur, ainsi que sur une gestion technique centralisée de régulation.

La région au titre de Climaxion pourrait nous accompagner.

Une étude géothermique pourrait être nécessaire. Un devis a été fait pour un montant de 3 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de THIAUCOURT-REGNIÉVILLE accepte que Madame le maire se charge de la remise en état et en fonctionnement du chauffage de La Loco ainsi que l'installation d'une gestion technique centralisée de régulation, de faire procéder à une étude géothermique si nécessaire, d'aller chercher des subventions auprès des différents financeurs dont Climaxion et charge Madame le Maire de signer tous les documents y afférents.

Nb de votes exprimés : 10

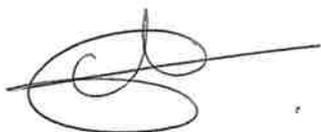
votants pour : 10

votants contre : 0

abstention : 0

Le secrétaire de séance

GATIMEL Adoum



Pour expédition certifiée conforme

Le Maire,

Margaret DUMONT

